



**ME BERNASCONI avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,  
FOREST, DE BOYSSON**  
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UNE MAISON D'HABITATION  
SISE A COLLONGES (01550), 302 rue de la Bière  
Lotissement "Le Pré Fleuri"**

**SUR LA MISE A PRIX DE : 116.000,00 €  
outre charges**

**ADJUDICATION le MARDI 07 JANVIER 2020 à 14 HEURES**

à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

**Sur la Commune de COLLONGES (01550 – Ain), Lotissement "Le Pré Fleuri", 302 Rue de la Bière**, une maison d'habitation cadastrée Section F numéro 1488, lieudit "302 Rue de la Bière", pour 08 ares. Lot QUATRE (4) du Lotissement "PRE FLEURI". Maison individuelle éditée en 2009-2010, située à l'angle de la Rue de la Bière et de la Rue de Pré Pariaud, quartier proche de l'école, des commerces et de la Mairie.

Toiture avec couverture en tuiles mécaniques ; façade crépie. Huisseries aluminium blanc, double vitrage avec volets roulants électriques. Surface au sol totale de 170,70 m<sup>2</sup>. Pompe à chaleur et VMC double flux. Maison éditée sur un vide-sanitaire se composant d'un rez-de-chaussée surélevé d'un étage et comprenant :

Au rez-de-chaussée : hall d'entrée, toilettes visiteurs, suite parentale (17,28 m<sup>2</sup>), avec salle de bains attenante, cuisine, salon avec cheminée foyer fermé avec insert, cellier et garage.

A l'étage : palier, salle de bains, toilettes, trois chambres.  
Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE (Tribunal Judiciaire à partir du 1er Janvier 2020), où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour Extrait  
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48372 28/11/19